



Les valeurs de la charte qualité en 2021

Lors du comité qualité du 21 avril 2021, le souhait a été émis de définir les valeurs de la charte. Toutefois, la question de la « définition » des valeurs de la Charte avait déjà été discutée lors de la création de la charte. Avec l'aval de l'AEQES, le CPSI avait décidé de privilégier une définition concrète des valeurs, à savoir expliciter comment les valeurs se vivent au quotidien au sein du CPSI.

Dès lors, en janvier 2014, des exemples avaient été tirés d'une enquête qualité réalisée par l'équipe de direction du CPSI auprès des équipes d'encadrement.

Ces différents exemples ont été repris et retravaillés dans ce document, afin d'actualiser la définition des valeurs en fonction notamment de ce qui a été dit lors des comités qualités.

Certaines actions sont déjà d'application au CPSI depuis des années, d'autres sont nouvelles. L'idée est de mettre en place ces différentes actions dès septembre 2021.

Ce document est une annexe à la charte qualité.

CPSI 2021

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be

Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

1. Réflexion

- Susciter et réaliser une analyse institutionnelle continue dans les différents organes de concertation et/ou décisionnels (CA, CEPIL, COQUAL)
- Initier des discussions et échanges entre enseignants et/ou étudiants via des réunions formelles et informelles (assemblées générales, réunions conviviales, réunions de coordination, réunions délégués étudiants, etc.)
- S'ajuster aux mouvances, se réorienter si nécessaire (nouvelles formations, etc.)
- Faire preuve d'agilité organisationnelle en proposant des formations qui répondent aux besoins exprimés par les professionnels des soins de santé
- Inciter les étudiants à analyser leur propre pratique, notamment via les stages (Ateliers d'Intégration Professionnelle, etc.)
- Proposer systématiquement une analyse réflexive après un acte technique réalisé par un étudiant
- Créer des espaces de réflexions collectives, comme le comité qualité (COQUAL), permettant de lancer des débats, de demander des avis et de permettre une remise en question constante
- Proposer des activités encadrées en dehors de l'école qui soient réflexives et interactives
- Encourager les enseignants et/ou les membres de l'équipe administrative à s'engager dans la formation continue (FCC) pour questionner leurs pratiques professionnelles
- S'engager dans des partenariats internationaux récurrents qui ont du sens (Tanzanie ONG Tatu, Philips School of nursing, etc.) et encourager la mobilité internationale des étudiants et des formateurs
- Nourrir la réflexion en participant à des Congrès, des activités scientifiques nationales et internationales (Sidiief, CII, etc.) dans le domaine des soins et de la pédagogie (AQPC, Admée, etc.)
- Proposer sur nos réseaux sociaux des articles, des capsules, des webinaires qui invitent à la réflexion sur l'évolution de la profession infirmière mais aussi du secteur de la santé en général
- ...

2. Autonomie

- Laisser aux enseignants une liberté pédagogique dans la mise en oeuvre du dossier pédagogique
- Proposer des entretiens professionnels réguliers et/ou à la demande des enseignants et/ou des membres de l'équipe administrative
- Offrir la possibilité aux enseignants et aux étudiants d'exprimer leurs idées librement
- Induire l'auto-analyse lors des supervisions en stage et incitation à faire des liens entre les matières
- Induire l'idée que l'infirmier de demain sera autonome et responsable
- Permettre aux étudiants d'opérer des choix et d'exprimer leurs besoins de formations et de stages
- Rendre l'étudiant acteur de son parcours de formation (enseignement modulaire)
- Offrir la possibilité aux étudiants d'élargir leur portefeuille de compétences par le biais d'échanges internationaux
- ...

3. Qualité

- Mettre l'accent sur la recherche de nouvelles pédagogies, de nouveaux outils d'enseignement, comme la plateforme Moodle
- Mettre en place un système d'évaluation des enseignements
- Clarifier et expliciter les processus-clés (inscriptions, engagement du personnel, etc.)
- Échanger avec les différents acteurs du CPSI pour être dans un processus d'amélioration et de remise en question constant
- S'adapter aux nouvelles exigences législatives
- Proposer aux étudiants un enseignement de qualité, pertinent et actualisé en permanence
- Mettre en place un cadre de travail agréable pour chacun
- Engager des personnes impliquées et consciencieuses, via des processus de sélection clairement définis

CPSI 2021

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be - www.cpsi.be

Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

- Afficher la charte qualité et en rappeler les points importants lors des cours, afin de créer une discussion constructive sur cette charte avec les étudiants
- Inviter les enseignants à s'appuyer sur les données probantes (evidence-based, guidelines, recommandations, etc.) pour construire leur cours
- Veiller au respect des consignes : pour les élèves ET pour les enseignants (respect des délais, modes de communication, formulations des feedbacks,...)
- Nourrir le lien avec le secteur professionnel (bilans annuels avec les hôpitaux, enquêtes auprès des professionnels du secteur, ...)
- Soutenir la qualité de l'accueil des étudiants sur les lieux de stage notamment via la communication d'une charte qualité
- ...

4. Esprit d'équipe

- Inviter à l'entraide et la solidarité entre les membres du personnel et les étudiants
- Faciliter l'interaction entre les membres du personnel
- Permettre l'intégration des experts malgré le fait qu'ils sont moins présents, notamment via des réunions informelles
- Mettre en place des projets partagés
- Encourager la concertation des formateurs d'une même unité de formation
- Favoriser l'évaluation intégrée
- Soutenir la co-construction collective des supports de cours
- Favoriser le partage d'expérience de stage entre les étudiants
- ...

5. Responsabilité

- Faire un feedback individuel aux enseignants après l'évaluation des unités de formation, afin de leur permettre de trouver des moyens de s'améliorer
- Inviter les enseignants à reconnaître leurs limites et leurs capacités

CPSI 2021

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be -
www.cpsi.be

Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

- Former des infirmiers responsables et compétents en leur faisant prendre conscience dès la première année du rôle qui sera le leur
- Sensibiliser les étudiants à la portée future de leurs actes vis-à-vis des bénéficiaires de soins
- Mettre les étudiants au centre du dispositif pédagogique, dans une perspective andragogique
- Veiller au bien être des membres du personnel et des étudiants
- ...

6. Innovation

- Travailler en partenariat avec un CTA (Centre de Technologies Avancées)
- Concrétiser la mise en place de nouvelles formations
- Actualiser et diversifier l'offre de formations pour répondre aux besoins professionnels
- Solliciter des personnes ressources (technopédagogues,...)
- Proposer des formations sur l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques numériques, tels que Moodle, Zoom, Teams, etc
- Analyser les besoins des étudiants et enseignants pour proposer des horaires adaptés à chacun, notamment via la mise en place d'un enseignement comodal (distanciel et présentiel)
- Susciter une culture de l'innovation auprès des parties prenantes
- ...

7. Respect d'autrui

- Proposer des lieux d'écoute pour les étudiants
- Encourager tous les acteurs du CPSI à la bienveillance
- Proposer une aide adaptée, pour respecter les difficultés de certains étudiants/enseignants concernant certains aspects pratiques
- Traiter équitablement les étudiants en fonction de leur projet de formation
- Inviter les étudiants et les enseignants à respecter les horaires de cours afin de ne pas perturber leur bon déroulement
- ...

CPSI 2021

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be -
www.cpsi.be

Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039

CPSI 2021

Avenue Hippocrate, 91 - 1200 Bruxelles - Tél. 02/762.34.45 - Fax. 02/762.50.56 - secretariat@cpsi.be -
www.cpsi.be

Association Sans But Lucratif - N° matricule : 2.339.039